



Mise à prix d'un bien hypothéqué

Par **Riviera67**, le **09/04/2013** à **19:51**

Bonjour,

Comment est fixé le prix d'un bien hypothéqué, dans le cas d'une reconnaissance de dette entre particuliers? Doit-il avoir une valeur en rapport avec la somme dûe? Comment se passe cette mise à prix et cette vente aux enchères, et dans quels délais?

Merci d'avance de m'éclairer,
Riviera67

Par **trichat**, le **09/04/2013** à **21:51**

Bonsoir,

S'agit-il d'une vente aux enchères volontaire? ou suite à une procédure de saisie immobilière?

Le montant de la mise à prix est fixé par rapport à la valeur du bien à vendre, avec une réfaction plus ou moins importante.

Quelques précisions permettraient d'affiner la réponse.

Cordialement.